Extrait du Inside Electronic Pipo

http://www.insideelectronicpipo.com/espace-culturel/revue-de-presse/article/maj-15-03-apres-sa-recuperation-de

(MAJ 15/03) Après sa récupération de la lutte contre ACTA, Marine Le Pen souhaite

rer" le Web

e culturel - Revue de Presse -Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2012

Description:

Marine Le Pen a affirmé aujou dernières déclarations surpren tes pornographiques sur Internet. Après ses paroles contre HADOPi, LOPPSI et ACTA, ces

Inside Electronic Pipo

Contre ACTA, pour la censure ?

Joli revirement de communication au FN aujourd'hui.

Il y a encore quelques mois, Marine Le Pen se déclarait opposée à HADOPi et critiquait l'ACTA. Elle voulait d'ailleurs "créer une grande loi pour sacraliser la liberté d'Internet", expliquant par ailleurs qu' "on ne doit pas soumettre Internet à un contrôle préalable de quelque nature que ce soit."

Il y a quelques semaines on voyait encore, sur le *slider* de la page d'accueil du <u>site de Marine Le pen</u>, un appel à signer la pétition anti-ACTA.



Aujourd'hui, cet appel n'y figure plus. Aujourd'hui, on a plutôt droit à une interview de Marine Le Pen aux catholiques de France Jeunesse Civitas. Elle y propose ainsi "une censure" pour lutter contre la pornographie télévisuelle et en ligne, expliquant ensuite que "cela relève de la protection de la jeunesse ; comment s'étonner d'alleurs de la multiplication des délits ou crimes sexuels, quand les media en font un étalage qu'on peut qualifier d'incitatif."

Difficile d'être contre un contrôle préalable et pour la liberté du Net tout en proposant la censure de la pornographie en ligne.

Source utilisée: Numerama

Mise à jour (15/03/2012) : précisions de la candidate

Marine Le Pen a précisé sa position dans un Tweet, qui a été complété par le conseiller de Marine Le Pen aux libertés numériques, David Racheline, <u>dans un communiqué</u>.



Numerama explique rapidement la situation :

"Pour faire l'exégèse de la candidate, il y explique que "si Marine Le Pen est très attachée à la plus grande liberté sur internet, vecteur essentiel de l'information et du véritable débat démocratique, naturellement elle tient à préserver les plus jeunes des dérives potentielles de ce bel outil". "Ainsi, ajoute-t-il, notre candidate à l'élection présidentielle souhaite qu'un contrôle efficace puisse être exercé sur la navigation sur certains sites par des mineurs, en apportant notamment aux parents un accès libre et gratuit au contrôle parental, trop peu performant aujourd'hui, en particulier sur les « téléphones intelligents »".

Voilà qui ressemble aux <u>demandes de filtrage par défaut</u> régulièrement formulées par des députés UMP, qui obligerait les internautes à contacter leurs opérateurs pour demander l'autorisation d'accéder aux sites bloqués."